

**Appel à projet interne 2016**  
**« Maison de la création »**  
**Université Stendhal Grenoble 3**

La Maison de la création, soutenue par la Direction de la Recherche de l'université Stendhal, lance son appel à projet annuel.

La Maison de la création est une structure grenobloise qui coordonne les activités pédagogiques et de recherche autour des pratiques et processus de création en arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales.

Depuis 2014, elle subventionne des appels à projets interdisciplinaires qui développent de nouvelles approches de la recherche et de la pédagogie ainsi que des collaborations avec les partenaires culturels.

### **Critères**

1. s'inscrire dans les grandes thématiques existantes de l'établissement, en particulier :
  - ✓ Création, arts, cultures ;
  - ✓ Langues, langage, sociétés ;
  - ✓ Apprentissage, médiation, technologie;
2. rassembler des enseignants-chercheurs autour d'un projet de recherche pluri ou interdisciplinaire ;
3. être un projet incitatif pour une recherche émergente en cours de structuration ;
4. développer recherche-crédation ou recherche-expérimentation, recherche-action ;
5. mettre en place au moins un partenariat externe avec des institutions culturelles, économiques, sociales ou d'autres acteurs non-académiques.

### **Ouverture possible:**

6. mobiliser enseignants-chercheurs et enseignants pour des expérimentations impliquant des activités pédagogiques liées à la création ;
7. envisager une résidence d'artiste dans le cadre du projet de recherche déposé.

### **Procédure d'évaluation :**

- dépôt des dossiers :
  - ✓ au plus tard le mercredi 15 octobre 2015 avant 12 heures ;
  - ✓ après avoir reçu un avis des directrices/directeurs des unités ou laboratoires concernés (lettre à l'appui) ;

- ✓ Le dossier doit être envoyé sous forme informatique, document PDF et Word, à l'adresse : [maisondelacreation@u-grenoble3.fr](mailto:maisondelacreation@u-grenoble3.fr)

- examen et classement :

- ✓ par trois experts extérieurs désignés par la Commission de la Recherche de l'université Stendhal ;

- rapport du jury et décision :

- ✓ en séance plénière de la Commission de la Recherche de l'université Stendhal en novembre 2015 ;
- ✓ communication des résultats auprès des porteuses/porteurs de projets et directrices/directeurs d'unité début décembre 2015.

#### **Subvention :**

- ✓ Un montant maximum par projet est plafonné à 5 000 euros ;
- ✓ La subvention est accordée uniquement pour le fonctionnement (y compris la gratification des stages) ;
- ✓ Les dépenses liées aux publications et aux colloques ne sont pas éligibles
- ✓ Le mise en paiement : début janvier 2016 ;
- ✓ Le suivi budgétaire se fait par l'unité de recherche du porteur de projet
- ✓ La somme allouée doit être dépensée avant 1/12/2016.

Tous les projets soutenus devront fournir *a posteriori* un compte-rendu qui servira aux bilans des activités de la Maison de la création. Une présentation des résultats de recherche sera proposée lors d'un COPIIL de la Maison de la création et d'un séminaire organisé à cet effet.

---

Pour tous renseignements administratifs contacter: Grulois Nataliya, tél. 04 76 82 80 51 [nataliya.grulois@u-grenoble3.fr](mailto:nataliya.grulois@u-grenoble3.fr)

Dans le cas d'utilisation d'Amphidice, merci de contacter le Service Culture pour plus de renseignement et la réservation en amont : [service.culture@u-grenoble3.fr](mailto:service.culture@u-grenoble3.fr)